



Championnat Régional TAEi

9 juillet 2023

Organisé par

SLO Tir à l'Arc – Bettancourt-la-Ferrée



Presqu'île de Rougemer - 51290 Giffaumont-Champaubert
48°33'18.3"N 4°46'40.1"E

- 🕒 Ouverture du greffe : 8h00. Vérification des licences selon le règlement.
- 🕒 Contrôle du matériel à partir de 8h15.
- 🕒 Échauffement : 45 minutes à partir de 8h30.
- 🕒 Début des tirs qualificatifs : 9h15 en rythme ABC ou AB/CD si plus de 32 cibles
- 🕒 Début des phases finales 60 minutes après la fin des tirs de qualifications
- 🕒 Doubles mixtes à déposer sur place lors du passage au greffe. Ils se tireront après les finales OR individuelles
- 🕒 Tenue de club, blanche ou PPF (exception double mixtes interclub)

Buvette et petite restauration sur place

Inscriptions

En ligne via le lien : [HelloAsso](https://helloasso.com)

Mise 10 €

Pour toute information complémentaire : christophe.lopez@tiralarc-grand-est.fr



Déroulement des Doubles Mixtes

Pour les catégories U13-U15, U18-S3, U21 à S2 arc classique et U18 à S3 Arc à Poulies, des matchs de doubles mixtes sont mis en place.

L'inscription des Doubles Mixtes est libre (pas forcément deux archers du même club) pour les archers prenant part aux qualifications. Ils seront composés d'un homme et d'une femme tirant à la même distance et taille de blason pour les catégories U18-S3, U21 à S2 en arc classique et U18 à S3 en arc à poulies. Pour les catégories U13-U15, les doubles mixtes se tireront à la distance des U13, plus un coach éventuellement.

Le dépôt de la composition des Doubles Mixte devra être réalisé jusqu'avant le début des qualifications. Au maximum, les 8 premiers Double Mixte à l'issue des qualifications pourront prendre part aux phases finales. Si moins de 4 doubles mixtes par catégories reconnues, il n'y aura pas de phases finales.

4 catégories seront reconnues :

- U13-U15 Arc Classique (30m)
- U18-S3 Arc Classique (60m)
- U21-S1&2 Arc Classique (70m)
- U18 à S3 Arc à Poulies (50m blason réduits)

À l'issue des finales les 3 premiers doubles mixtes des catégories reconnues recevront un bon d'achat à valoir uniquement dans les archeries du Grand Est.